

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 18 décembre 2023 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS,
Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-
Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU,
Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT,
Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Martine DAVID, Martine GAEREMYNCK, Pierre-Yves HUBAUT, Laurent LAUVAUX Conseillers communaux.

Objet n°25 - Question orale de Monsieur le Conseiller Michel Brancart relative à l'éclairage public des rues et des routes

L'Assemblée générale prend connaissance question orale de Monsieur le Conseiller Michel Brancart relative à l'éclairage public de nos rues et de nos routes.

Depuis des semaines et pour certains citoyens depuis des mois (!), je suis interpellé pour des lampadaires publics qui normalement doivent éclairer nos rues et nos routes mais qui ne fonctionnent pas du tout ou clignotent. Ceci en dehors des horaires appliqués pour l'économie d'énergie. Certains citoyens réagissent d'ailleurs sur les réseaux sociaux.

Exemples non exhaustifs :

La rue du Grand Pêril à Hennuyères est fortement impactée par ce problème avec même des endroits d'arrêts de bus notamment pour les étudiants, la rue Madot, Chemin du Warichaix, Avenue du Marouset, etc...

Il va de soi que la gestion et les réparations des points lumineux sont du ressort de notre gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité de la Wallonie.

Pour certains citoyens, j'ai personnellement et vainement essayé de les aider en allant sur le site du gestionnaire en introduisant les numéros de lampadaires défectueux.

La réponse est chaque fois : « Demande introduite il y a moins de 24 heures ».

De plus, de nombreux utilisateurs des abords de la Grand-Place (piétons, cyclistes, automobilistes...) constatent l'insuffisance d'éclairage en descendant depuis le bâtiment

des Dominicains, côté Nationale 6. Le passage piétons entre un café sur le coin et un autre de l'autre côté est sombre dès la tombée de la nuit, vu sa fréquentation... et même en y roulant à 20km/h.... Même constat d'insuffisance d'éclairage au bas de la Grand-Place...

Le Collège peut-il nous informer des procédures vis-à-vis du distributeur, y a-t-il une synergie entre le distributeur et nos services ?

Le Collège est-il en possession d'un cadastre des points lumineux défaillants sur le territoire de notre Commune ?

Le Collège peut-il faire pression auprès du gestionnaire de réseaux afin d'accélérer les remplacements d'ampoules dans nos rues ?

Le Collège peut-il faire pression pour renforcer l'éclairage auprès du Service Public Wallonie pour les routes nationales ?

Merci de vos réponses pour la sécurité de nos Citoyens.

Monsieur l'Echevin André-Paul Coppens répond à la question.

Nous vous remercions pour ces deux interpellations.

La gestion et la réparation des lampadaires relèvent de notre gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité ORES. Nous comprenons la frustration de certains citoyens face à la persistance de certains problèmes d'éclairage. Cependant, selon nos dernières informations reçues de l'intercommunale de Louvain-la-Neuve, elle enregistre depuis le mois d'octobre un nombre anormalement élevé de pannes et/ou dysfonctionnements des installations d'éclairage public.

Les premières analyses écartent toute cause liée à une dégradation de la fiabilité du matériel utilisé et/ou des méthodes de travail.

Il semble que, par un effet de rebond, les signalements soient plus nombreux (que les autres années) en cette période de fin d'année par l'acceptation inconsciente d'un fonctionnement dégradé de l'EP durant les périodes estivales depuis la mise en place de l'extinction de l'EP (de 00h à 05h). Par corollaire, les signalements des pannes semblent être introduits plus tard et plus massivement que par le passé.

En parallèle, les équipes d'ORES ayant à cœur de finaliser et de donner la priorité à de nombreuses interventions (actuellement en situations provisoires) en matière de continuité de la distribution de courant (suite à la tempête Ciaran), l'Intercommunale constate un allongement de ses délais d'intervention en matière de dépannage des points d'éclairage public.

Le Directeur d'ORES Louvain-la-Neuve, rencontré fin de semaine dernière lors de l'AG Ores Assets et interpellé à plusieurs reprises par mail & téléphone par notre Bourgmestre, nous a encore confirmé qu'il mettait tout en œuvre pour réduire les délais d'intervention et établissait un programme des tournées intégrant nos priorités communales en corrélation avec les ressources de l'Intercommunale.

Concernant le principe des déclarations d'éclairage défectueux, nous pouvons rappeler la procédure :

- Soit le citoyen contacte Ores par téléphone au 078/78 78 00 (pour des luminaires isolés ou toute une rue) ;
- Soit le citoyen signale la panne via le site Ores.be -> Panne et interruption -> panne d'éclairage public -> Je signale une panne. De cette manière il recevra un retour d'Ores par mail lorsque le luminaire est réparé ;
- Soit le citoyen contacte le service travaux au 067/55.15.00 ou par mail (travaux@7090.be) avec le numéro de poteau (404/-----). Nous faisons alors le signalement à Ores (moins rapide qu'en le signalant directement eux-mêmes chez Ores).

- Dans la pratique lorsque les conditions sont normales, un long tronçon ou une rue complète sont réparés dans les 2 jours ouvrables et dans les 15 jours ouvrables si ce sont des luminaires isolés.

Pour le point relatif aux voiries régionales, c'est effectivement le SPW qui gère les interventions de réparation. La Ville et le Service Public de Wallonie collaborent également pour évaluer et améliorer l'éclairage sur les voiries régionales.

Dans le cadre du dossier de la Grand-Place, il est prévu de remplacer les luminaires de la rue de Mons depuis la rue des Dominicains jusqu'au passage pour les piétons situé au point bas de la Grand-Place.

Ces nouveaux luminaires ne dépendront plus du réseau du SPW mais seront bien en gestion auprès de l'Intercommunale ORES.

Nous disposons également d'un accès au site d'ORES afin de vérifier l'évolution de l'état des réparations des luminaires sur l'entité et relancer l'intercommunale en fonction des urgences constatées.

Pour votre parfaite information, l'éclairage de la rue du Grand Péril a été remis en ordre ce jeudi 14 décembre 2023. D'autres voiries ont également retrouvé la lumière juste avant le week-end et les équipes Ores étaient encore présentes sur notre territoire ce lundi !

Monsieur le Conseiller Michel BRANCART utilise son droit de réponse:

Merci pour ces réponses précises rapides. Vous êtes une vraie lumière Monsieur l'Echevin.